

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE Mandat de consultant ou de titulaire d'accord de services personnels

	Minimum d'années d'expérience requises: 1an □ 5ans □ 12+ans 🗵					
Nom:						
Intitule	é du poste ou de la tâche:	Spécialiste international dans l conservation des ressources gé méditerranéennes			•	la
Division/Département: FOE						
Programme/Projet N°: UTF/MOR/037/MOR						
Lieu: Rabat et régions						
Date d début)	'affectation prévue (date de	e 01 Septembre 2015	Durée:	56 jours (4 missio répartir en conce consultant selon l projet, sur une du	rtation avec le l'avancement du	
Supérieur hiérarchique: Nom Michael George Hage				Titre: Représentant de la FAO au Maroc		

DESCRIPTION GÉNÉRALE DES TÂCHES CONFIEES ET DES OBJECTIFS À ATTEINDRE

1. Contexte et justifications

La dégradation accélérée des forêts, à cause de la conjugaison de multiples facteurs (conditions climatiques sévères, sécheresse prolongée, sol généralement pauvre, pression anthropique ...), constitue une sérieuse menace sur la diversité et la pérennité des écosystèmes forestiers et celles des ressources génétiques précieuses qu'ils recèlent; et pourrait même provoquer la disparition de nombreuses populations ou écotypes endémiques du pays, dont le patrimoine génétique serait sans doute perdu à jamais.

Face à cette situation alarmante, menaçant le patrimoine forestier, le Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la désertification (HCEFLCD) avait mis en place une ébauche d'une stratégie pour la conservation des ressources phytogénétiques, se basant sur la délimitation des régions de provenance et la sélection des peuplements porte-graines (PPG) à haute valeur.

Dans ce contexte, la Direction du Développement Forestier (Division des reboisements, Service des Semences et Pépinières) en collaboration avec la GIZ, a réalisé en 1995 un travail scientifique et technique portant sur l'identification et la délimitation de 19 régions de provenance suffisamment homogènes selon la conception partitionniste et ce, au sein de 9 grandes unités biogéographiques distinctes. Le découpage en régions de provenance

procure un meilleur contrôle de la circulation des semences, tout en évitant les risques d'inadaptation écologique.

Dans ces différentes régions de provenances, des peuplements semenciers (porte-graines) ont été sélectionnés et classés. C'est dans ces peuplements où sont effectuées les récoltes de graines forestières destinés à la production de plans nécessaires aux programmes de reboisement.

Le réseau des peuplements semenciers classés (104 peuplements) couvre une superficie de 13 828 ha et comporte principalement 7 essences autochtones marocaines (*Cedrus atlantica, Pinus halepensis, Pinus pinaster var. maghrebiana et var. iberica, Tetraclinis articulata, Cupressus atlantica et Quercus suber*).

2. Problématique

Depuis leur intégration au catalogue des peuplements à graines classés en 1997, les peuplements semenciers n'ont jamais fait l'objet d'étude spécifique et sont soumis aux différentes formes de pressions naturelles (changements climatiques, dépérissement, attaque phytosanitaire, incendie...) et anthropiques (écrémage, surpâturage...), dont on ignore actuellement la nature et l'ampleur des dégâts.

En outre, les visites effectuées périodiquement par le Service des Semences et Pépinières aux différents peuplements semenciers, dans le but d'évaluer leur potentiel de fructification, ont révélé l'existence d'un certain nombre de contraintes qui affectent négativement l'état actuel des PPG et compromettent leur avenir, il s'agit essentiellement de :

- La difficulté de gestion et d'exploitation de la masse d'information disponible sur les PPG classés ;
- L'absence d'une délimitation matérialisée sur le terrain, indiquant clairement les limites des PPG;
- L'insuffisance, voir le manque, de voies d'accès et de circulation à l'intérieur des PPG;
- La régression de la superficie des PPG, due principalement aux l'incendie et à l'action anthropo-zoogène;
- La présence de problèmes phytosanitaires liés aux attaques d'agents pathogènes et des ravageurs ;
- La diminution des potentialités de fructification, due particulièrement à l'inexistence d'aménagements et de pratiques sylvicoles spécifiques aux PPG, favorisant la fructification ;
- La nom prise en compte des exigences de conservation et de gestion durable des PPG, au niveau des aménagements forestiers ;
- La sélection des peuplements semenciers classés a été basée sur des critères phénotypiques (forme, vigueur et variables morphométriques), sans la prise en considération des critères liés à l'adaptation aux changements climatiques.

3. <u>Définition des attentes</u>

La mise en place d'une stratégie nationale de conservation et de gestion durable des peuplements semenciers classés, constitue une priorité à caractère urgent pour le HCEFLCD. Cette stratégie permettra au Royaume du Maroc de s'intégrer dans des systèmes similaires de conservation et de gestion des PPG classés déjà existants (notamment les systèmes en vigueur en Europe).

La Direction du Développement Forestier du HCEFLCD envisage la réalisation par étape de cette stratégie nationale. La première étape consiste à développer tout d'abord une stratégie spécifique aux peuplements semenciers du Cèdre de l'Atlas, puis à l'étendre par la suite aux peuplements semenciers des autres espèces.

4. <u>Définition des besoins</u>

Le HCEFLCD souhaite faire appel au programme UTF/MOR/037/MOR pour mobiliser l'expertise nécessaire permettant de l'appuyer pour la mise en place de la première étape de la stratégie nationale précité.

Il s'agira particulièrement de:

- Apprécier l'état des peuplements semenciers du Cèdre de l'Atlas ;
- Mettre en place un réseau de suivi de l'état des peuplements semenciers du Cèdre de l'Atlas ;
- Etablir des modèles de conservation et de gestion durables des peuplements semenciers du Cèdre de l'Atlas;
- Renforcer les capacités techniques nationales en matière du suivi, de conservation et de gestion des peuplements semenciers du Cèdre de l'Atlas.

5. Cadrage du projet avec la stratégie du HCEFLCD et les produits du programme UTF/MOR/037/MOR

La satisfaction des objectifs du PFN en matière de la préservation de la diversité et de l'environnement pour le bien être des générations présentes et futures, ainsi que l'accomplissement de la mission de la DDF dans la mise en valeur des terrains du domaine forestier de l'Etat, exigent l'utilisation dans les opérations de reconstitution des forêts, des semences provenant d'un matériel de base ayant une qualité et une diversité génétique élevées.

C'est dans cette perspective que s'inscrit le présent projet, qui vise la mise à disposition des pépiniéristes, des semences récoltées sur des peuplements sélectionnés. Cette sélection présente un avantage essentiel car elle permet de déboucher sur un gain génétique immédiatement mobilisable et rapidement applicable à une fraction importante des reboisements effectués. Alors que, la plantation par du matériel issu de populations quelconque constitue, un danger de pollution phytogénétique pour les forêts et abouti à des populations appauvris sinon dégradées au niveau de leur diversité génétique.

De même, le présent projet s'intègre dans le cadre des produits que le programme UTF/MOR/037/MOR se propose de réaliser, concernant notamment la stratégie d'amélioration et de conservation des ressources génétiques en vue d'adaptation des espèces forestières aux changements climatiques.

SPECIFICATIONS DE LA PRESTATION DEMANDEE:

Sous la supervision générale du Représentant de la FAO au Maroc et la supervision technique des Services FOE de la FAO en étroite collaboration avec le Directeur National du Projet (DNP), des spécialistes matière au HCEFLCD et des deux consultants nationaux (un Spécialiste national dans le domaine de l'aménagement et la sylviculture des peuplements semenciers des espèces forestières méditerranéennes, un Spécialiste national en élaboration et gestion des bases de données cartographique et alphanumérique), le consultant international est appelé à :

- 1. Proposer des protocoles standardisés de collecte des données
- 2. Déterminer les paramètres à suivre, permettant apprécier l'état et le degré de conservation des peuplements semenciers
- 3. Concevoir un processus qui permet d'incorporer, de traiter et d'analyser les données
- 4. Etablir les modèles de gestion à appliquer aux peuplements semenciers
- 5. Organiser et animer des ateliers de concertation et validation des produits
- 6. Identifier les besoins en formations, les personnes cibles à fermer, les institutions étrangères de formation ainsi que les modalités de stages à l'étranger
- 7. Préparer le cursus de formation, en matière du suivi, de conservation et de gestion durable des peuplements semenciers.

Compétences requises :

Une formation universitaire de haut niveau (Au minimum bac+5) en génétique forestière.

 Une expérience professionnelle avérée de plus de dix ans, dans le domaine de l'amélioration génétique et de la conservation des ressources génétiques des espèces forestières méditerranéennes et, en particulier, dans le domaine de la gestion des peuplements semenciers.

- Une expérience en matière de l'aménagement et la sylviculture des peuplements semenciers.
- Une compétence en formation et animation d'atelier de travail.
- Une maîtrise de la langue française

PRINCIPAUX INDICATEURS DE RESULTATS

DATE D'ACHEVEMENT

Livrables

- 1. Rapport sur le protocole et le mode de mise en place des placettes échantillons ;
- 2. Rapport sur les paramètres d'évaluation de l'état et du degré de conservation des peuplements semenciers ;
- 3. Fiche-type « placette », d'évaluation de l'état des peuplements semenciers ;
- 4. Rapport sur le processus d'incorporation, de traitement et d'analyse des données
- 5. Rapport sur les modèles de gestion des peuplements semenciers ;
- 6. Animation de 3 ateliers;
- 7. Rapport sur les besoins et les modalités de formation à l'étranger ;
- 8. Rapport sur le cursus de formation.

29 Février 2016

COMMENT POSTULE

Les candidat(e)s interessé(e)s sont priés de compléter le « Personal Profile Form » sur le lien suivant :http://www.fao.org/employment/irecruitment-access/en/ .

Le PPF, la lettre de manifestation d'intérêts et le CV sont à adresser au service des ressources humaines à la Représentation de la FAO au Maroc (en spécifiant dans l'objet: UTF/MOR/037 MOR « Spécialiste international dans le domaine de l'amélioration génétique et de la conservation des ressources génétiques des espèces forestières méditerranéennes ».

L'adresse électronique suivante : <u>MA-HUMAN-RESOURCES@fao.org</u>.

Ou par courrier à l'adresse suivante: 4, Avenue Prince Sidi Mohamed, Souissi, Rabat.

Date limite de soumission : 15 Juillet 2015

Les candidatures soumises après cette date ne seront pas prises en considération.